

PRIERE

portant, 300 jours d'indulgences pour les membres de la Société,
— lorsqu'ils la récitent avec un cœur contrit.

Nous vous remercions, Seigneur, des grâces et des bénédictions qu'il vous a plu d'accorder jusqu'à ce jour à la Société de St.-Vincent-de-Paul.

Nous vous les demandons encore ces bénédictions pour cette Société, qui nous est si chère, pour chacune de nos conférences, et en particulier pour celle dont nous sommes membres. Faites que notre Société se consolide, s'étende et se perpétue avec son esprit primitif de piété, de simplicité et d'union fraternelle, afin que ses œuvres pleinement dégagées des intérêts de la terre, deviennent de plus en plus fécondes pour le Ciel.

Vous connaissez, Seigneur, les misères spirituelles et temporelles des familles que nous tâchons de soulager : vous connaissez les nôtres aussi : ayez pitié de tous, et que tous ressentent les effets de votre miséricorde infinie.

Nous vous supplions en particulier, ô mon Dieu, de venir en aide à ceux de nos confrères qui en ce moment seraient diversement éprouvés ; que la force, les lumières, la paix et l'espérance qui viennent de vous, ne manquent à aucun d'eux ; que leurs épreuves et les nôtres, supportées avec patience et résignation, vous soient agréables et portent des fruits de salut.

Enfin, Seigneur, nous vous conjurons, par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, et par l'intercession spéciale de Marie et de notre saint Patron, de donner un jour place dans votre Royaume aux familles de nos pauvres, à nos parents, à nos amis, à nos confrères et à nous-mêmes. Ainsi soit-il.
